



Lancement d'une grande Enquête Mobilité sur l'ensemble du bassin de vie d'Avignon

De novembre 2025 à avril 2026, des enquêteurs et télé-enquêteurs interrogeront un échantillon représentatif de 10 000 habitants pour mieux connaître les pratiques de déplacements tous modes confondus (marche, vélo, transports collectifs, voiture, covoiturage, etc.).

Les résultats, attendus à l'automne 2026, offriront une connaissance fine de la mobilité des habitants sur le territoire et alimenteront les nombreux projets, notamment le futur Service Express Métropolitain (SERM) avignonnais et les démarches de planification des politiques publiques.

La plus grande enquête de mobilité jamais réalisée sur le territoire

La dernière enquête de ce type remonte à 1980 et ne portait que sur la ville d'Avignon. Il est indispensable aujourd'hui d'actualiser et d'étendre la connaissance à l'échelle du bassin de vie, afin d'avoir une cartographie précise et complète des déplacements.

Cette enquête, portée par le Grand Avignon et associant 11 intercommunalités, servira à élaborer, évaluer et améliorer les politiques de mobilité, favoriser l'intermodalité, pour toujours mieux répondre aux attentes de la population en matière de déplacements et aux enjeux environnementaux.

Cette enquête s'appuie sur un modèle de référence nationale (Enquête Mobilité Certifiée Cerema - EMC²), élaboré par un organisme d'Etat, le Cerema, pour analyser les déplacements de toutes les catégories de population, selon tous les modes, aux différentes échelles d'un territoire.

« Améliorer encore et toujours la qualité de vie de nos concitoyens passe par une politique de transport efficace et durable. Grâce à cette enquête mobilité à l'échelle du bassin de vie

d'Avignon, nous allons obtenir une cartographie très fine des déplacements du quotidien, et nous pourrons continuer de renforcer les transports dans nos intercommunalités, faciliter les trajets et encourager des modes de déplacement plus pratiques, plus économiques et plus écologiques, en répondant toujours plus et mieux aux besoins de déplacements » Joël GUIN, Président du Grand Avignon

« Les enquêtes ménages déplacements sont à la mobilité ce que le recensement de la population est à la démographie. Le label EMC² garantit des résultats fiables et comparables au niveau national, indispensables pour objectiver les choix d'aménagement et d'offre de transport. »

Laure VERNEYRE, Directrice Territoriale Méditerranée du Cerema

« L'enquête permettra d'obtenir des données objectives caractérisant les habitudes et les pratiques en matière de déplacements des habitants. Elle pourra ainsi alimenter et mieux guider l'ensemble des politiques de mobilités dans chaque intercommunalité du bassin de vie d'Avignon. Elle permettra également de mieux orienter les projets d'aménagement et de développement des différents territoires concernés »

Gilles PERILHOU, Directeur de l'Agence d'Urbanisme Rhône-Avignon-Vaucluse

Un périmètre de 610 000 habitants concernés par l'enquête

L'enquête couvre le **périmètre du projet du Service Express Régional Métropolitain (SERM)**, soit **610 000 habitants et 131 communes**.

En totalité les intercommunalités suivantes :

CA Grand Avignon, CA Sorgues du Comtat, CA Ventoux-Comtat Venaissin, CA Luberon, CA Terre de Provence, CC Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, CC Pays d'Orange en Provence, CC Aygues-Ouvèze en Provence.

Et partiellement ces intercommunalités : CC Pont du Gard, CA Gard Rhodanien, et CC Vaison – Ventoux.

Comment l'enquête se déroule ?

- Méthode : **entretiens face à face et téléphoniques** menés par des enquêteurs identifiables.
- Référentiel : enquête EMC² certifiée Cerema, garantissant robustesse méthodologique et comparabilité nationale.
- Durée : un questionnaire complet et structuré (environ 20 mn).
- Protection des données : anonymat garanti, traitement RGPD, données strictement statistiques, aucun démarchage commercial.

Calendrier

1. **Entretiens face à face et téléphoniques : novembre 2025 → avril 2026**
2. **Publication des résultats : automne 2026**

Appel à participation

Si vous êtes contacté-e, **votre participation est essentielle pour mieux calibrer l'offre de mobilité de demain.**

Vous reconnaîtrez l'enquête par l'identification officielle de l'enquêteur ou le numéro 04 65 84 25 70. L'entretien est anonyme, gratuit et sans publicité.

Plus d'infos sur le site internet des collectivités

Chiffres clés

- 610 000 habitants concernés
- 11 intercommunalités impliquées
- 1980 : dernière enquête comparable (ville d'Avignon uniquement)
- Période de collecte : nov. 2025 - avr. 2026
- Thèmes : motifs et types de déplacements, horaires, intermodalité, fréquences, contraintes, etc.

À propos du bassin de vie d'Avignon

Territoire regroupant 11 EPCI et 131 communes :

- CA du Grand Avignon,
- CA des Sorgues du Comtat,
- CC du Pays des Sorgues et des Monts du Vaucluse,
- CA Luberon Monts de Vaucluse
- CA Ventoux - Comtat Venaissin
- CA Terres de Provence
- CC Pays d'Orange en Provence
- CC Aygues-Ouvèze en Provence
- CC Ventoux Sud
- CA du Gard Rhodanien

À propos du Cerema

Le Cerema, établissement public à la fois national et local, accompagne l'Etat, les collectivités et les entreprises pour adapter les territoires au défi climatique, dans 6 domaines d'activité : aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructure de transports, environnement et risques, mer et littoral.

Plus d'infos : <https://www.cerema.fr/fr>

À propos de l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse

L'AURAV appuie ses membres dans leur projet d'aménagement du territoire et leurs politiques urbaines. Outil mutualisé et partenarial, elle offre à ses membres une expertise sur les questions d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de transition écologique, d'adaptation climatique ou de mobilités durables et assure des missions d'observation des territoires. Elle aura la charge d'analyser et de diffuser les résultats de l'enquête pour le compte des territoires partenaires.

Enquête Financée par :



Communauté de Communes
PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE



AVIGNON
Ville d'exception



Terre
de
Provence

